

## Coronavirus: Tropicalement Vôtre offre aux voyageurs la possibilité de reporter ou d'annuler sans aucun frais le voyage réservé

*L'humain est la préoccupation première du voyageur. À ce titre, afin de réaliser les rêves de ses voyageurs, [Tropicalement Vôtre](#) a pris des mesures exceptionnelles en cette crise sanitaire.*

Ce spécialiste du voyage sur mesure dans les îles lointaines comprend l'inquiétude et la peur de voyager. C'est pourquoi il s'engage depuis plus de 20 ans à accompagner tous les voyageurs souhaitant organiser leur prochain séjour dans les îles, et encore plus aujourd'hui.

Selon lui, il est hors de question que, pour des raisons qui ne dépendent pas du voyageur, des frais soient appliqués ou des séjours annulés et non remboursables.

*"Nous travaillons avec des agences locales dans chacune de nos destinations, ce qui nous permet de nous adapter au quotidien selon les besoins des uns et des autres, mais aussi et surtout lors d'événements indépendants de notre volonté. Grâce à notre expertise depuis 24 ans et nos liens tissés depuis toutes ces années avec nos partenaires, nous sommes en mesure d'apporter la garantie suivante à nos clients: si après leur inscription à un voyage auprès de Tropicalement Vôtre, une nouvelle directive administrative rendait leur voyage impossible, Tropicalement Vôtre en garantirait alors le report ou l'annulation SANS AUCUN FRAIS\*." déclare Bertrand Noel, Fondateur de Tropicalement Vôtre.*

*\*Applicable aux nouvelles inscriptions faites à compter de ce jour. Si toutefois, Tropicalement Vôtre n'était pas en mesure de confirmer le report ou l'annulation gratuite pour le séjour réservé, les clients en seraient informés préalablement à leur inscription, et un séjour équivalent ou proche respectant ces conditions leur seraient proposés.*

Sincèrement,  
Bertrand Noel, Fondateur de Tropicalement Vôtre